



# ARINSAL

15/16 · 06 · 2024



# ACA CLUB



[www.pujadaandorra.com](http://www.pujadaandorra.com)



# RÈGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

## COURSE DE COTE · PUJADA ARINSAL · ANDORRE

**14-15-16 JUIN 2024**

Le présent règlement particulier complète le règlement standard des Courses de Côtes FFSA.

L'AUTOMOBIL CLUB d'ANDORRA organise le 14,15 et 16 juin 2024 une compétition automobile nationale à participation étrangère autorisée, dénommée : COURSE DE COTE ARINSAL - ANDORRE

### Cette compétition compte pour :

- Le Championnat de France de la Montagne 2ème Division "Voitures de Sport" (Série A)
- Le Championnat de France de la Montagne 2ème Division "Voitures de Production" (Série B)
- Le Championnat de France Féminin de la Montagne 2ème Division (Séries A et B confondues)
- La Coupe de France de la Montagne coefficient 3.
- Le Championnat de ligue Occitanie Méditerranée de Sport Automobile Coef. 3
- Le Trophée des Pyrénées.



### Le présent règlement a été approuvé par :

ACA CLUB ESPORTIVA sous le numéro : **01-F-2024**

en date du : **XXX**

Enregistré à la FFSA sous le permis d'organisation numéro : **XXX**

en date du : **XXX**

### ORGANISATEUR TECHNIQUE

ACA CLUB . ESPORTIVA 13, Babot Camp, AD500 Andorra La Vella - ANDORRE

Tel. : (+376) 803 400

Fax : (+ 376) 822 560

E-mail : [esportiva@aca.ad](mailto:esportiva@aca.ad)

Web : [www.pujadaandorra.com](http://www.pujadaandorra.com)

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre Ier des prescriptions générales édictées par la FFSA

### ARTICLE 1P. ORGANISATION DE LA COURSE

#### 1.1P. OFFICIELS

Président du Collège des Commissaires Sportifs	M. BIAGIONI	Norbert	En procès
Commissaire Sportifs	A designer		En procès
Commissaire Sportifs	M. MARAINE	Joel	En procès
Secrétaire du Collège	MM. RAYO	Alicia	En procès
Observateur FFSA	A designer		
Directeur Épreuve	M. SASPLUGAS	Toti	En procès
Directeur de Course	M. CAPDEVILA	Joel	NODC 014 AND
Responsable Sécurité	M. CATALAN	David	En procès
Responsable Poste de Contrôles et Tracé	M. SERRACANTA	Jordi	En procès
Directeur de Course Adjoint 1	M. GOMA	Jordi	NODC 002 AND
Directeur de Course Adjoint 2	M. RIBOLLEDA	Andreu	IODC 002 AND
Secrétaire de l'Épreuve	MM. LOPEZ	Berta	En procès
Secrétaire responsable tableau affichage	MM. FABREGA	Antonia	En procès
Commissaire préposé au départ	M. SUBIRÀ	Ventura	En procès
Commissaire pre-grille	M.COURT	Regis	En procès
Commissaire pre-grille	MM.COURT	Anne Marie	En procès
Commissaire en chef parc arrivée et parc fermé	M. NAVARRO	Xavier	NODC 003 AND
Commissaire en chef parcs concurrents 1	M. BESOLÍ	Marcel	En procès
Commissaire en chef parcs concurrents 2	M. RUBIO	Daniel	En procès
Commissaire Technique en Chef	M. DESNOUX	Jean Claude	En procès
Commissaire Technique	M. PEGOLOTTI	Serge	En procès
Commissaire Technique	M. CASTRO	Jorge	En procès
Chronométrateur Chef	M. NAUDI	Miquel	En procès
Chargé des relations avec les concurrents	M. LEROY	J. Christophe	En procès
Chargé des relations avec les concurrents	M. DEVRIESE	Jean Luc	En procès
Chef Médias	MM. PEREIRA	Paola	En procès

**1.2P. HORAIRES**

<b>13.02.2024</b>	17.00	Publication Règlement Particulier / Ouverture Engagements	pujadaandorra.ad
<b>06.06.2024</b>	17.00	Clôture des engagements	pujadaandorra.ad
<b>10.06.2024</b>	17.00	Publication de la Liste Officielle des Engagés	pujadaandorra.ad
<b>12.06.2024</b>	16.00	Ouverture Parc Concurrents	Parc Concurrents
Vendredi <b>14.06.2024</b>	16.00 à 19.30	Vérifications Administratives	Hôtel Ushuaïa
	16.30 à 20.00	Vérifications Techniques.	Parc concurrents
	20.00	1 <sup>ère</sup> . Réunion des Commissaires Sportifs.	PC Course Hôtel Ushuaïa
Samedi <b>15.06.2023</b>	09.00 à 10.00	Vérifications Administratives (voir conditions Art.1.3p)	Hôtel Ushuaïa
	09.00 à 10.00	Vérifications Techniques (voir conditions Art.1.3p)	Parc concurrents
	11.00	Affichage liste concurrents autorisés aux essais <b>Fermeture de la route</b>	Tableau Affichage <b>CS 520</b>
	<b>11.15</b>	Briefing pilotes par écrit – <b>Signature Obligatoire</b>	Hôtel Ushuaïa CS 520
	12.00	Inspection sécurité	
	<b>12.30</b>	<b>Essais Libres – NON CHRONOMÉTRÉS</b>	
		Série CEM	
		<b>Série B - CFM</b>	
		<b>Série A – CFM</b>	
	<b>14.30</b>	<b>Essais Officiels 1 - CHRONOMÉTRÉS</b>	
		Série CEM	
		<b>Série B - CFM</b>	
		<b>Série A – CFM</b>	
	<b>16.30</b>	<b>Essais Officiels 2 – CHRONOMÉTRÉS</b>	
		Série CEM	
		<b>Série B - CFM</b>	
		<b>Série A – CFM</b>	
	18.15	Affichage liste concurrents autorisés course / ordre départ	Tableau Affichage
	<b>18.30</b>	<b>COURSE 1</b>	CS-520
		Série CEM	
	<b>Série B - CFM</b>		
	<b>Série A – CFM</b>		
20.30	Publication classement provisoire	Tableau Affichage	
Dimanche <b>16.06.2023</b>	<b>08.00</b>	<b>Fermeture de la route</b>	CS 520
	08.30	Inspection sécurité	
	<b>09.00</b>	<b>Essais Libres / Warm Up – NON CHRONOMÉTRÉS</b>	
		Série CEM	
		<b>Série B + A - CFM</b>	
	<b>11.00</b>	<b>COURSE 2</b>	
		Série CEM	
		<b>Série B - CFM</b>	
		<b>Série A – CFM</b>	
	<b>13.00</b>	<b>COURSE 3</b>	
		Série CEM	
		<b>Série B - CFM</b>	
		<b>Série A – CFM</b>	
	15.00	Affichage des résultats provisoires.	Tableau Affichage
	15.30	Affichage des résultats officiels / Ouverture parc fermé	Tableau Affichage
	16.00	Remise de prix / A la suite communiquée de presse.	Parc Concurrents CFM

Les horaires des essais et de la course sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par la Direction de Course. Les concurrents en seront informés par affichage.

### 1.3P. VERIFICATIONS

**Les Vérifications administratives auront lieu à l'Hôtel Ushuaia Mountain**

Vendredi **14 juin 2024 de 16.00h à 19.30h**

Samedi **15 juin 2024 de 09.00h à 10.00h** (pour les concurrents autorisés)

**Les Vérifications techniques auront lieu au Parc Concurrents**

Les vérifications des voitures s'effectueront pour chaque concurrent a sa place dans le parc concurrents.

Vendredi **14 juin 2023 de 16.30h à 20.00h.**

Samedi **15 juin 2024 de 09.00h à 10.00h** (pour les concurrents autorisés)

Vérifications nécessitant un démontage seront effectuées au Garage : Auto Tècnic, Av. De Sant Antoni 60 PB, AD400 La Massana. Taux horaire maximum de la main-d'œuvre : 60 € TTC

Les concurrents devront présenter leur permis de conduire ainsi que leur licence et sont tenus de présenter la fiche d'homologation de leur voiture et le passeport technique (pour les concurrents français).

Aucune vérification ne sera effectuée après l'heure de fermeture de contrôle.

A l'issue des vérifications techniques, la liste exacte des partants aux essais sera obligatoirement affichée après avoir été entérinée par le Collège des Commissaires Sportifs dont la réunion est prévue.

Pesage des voitures libre ou obligatoire Parc pré-départ, et pendant le déroulement de l'épreuve.

### 1.5P. DISPOSITIONS PARTICULIERES

Lors de l'engagement l'organisation attribuera à chaque équipage une place délimitée dans le parc concurrents. Un responsable de l'organisation sera sur place, pour faciliter l'installation dans le parc dès le :

**Mercredi 12 juin 2024 à 16.00h**

**En aucun cas, les concurrents ne peuvent pas se placer dans le parc concurrent sans l'autorisation du responsable de l'organisation du parc.**

## **ARTICLE 2P. ASSURANCES**

Voir règlement standard des courses de côte et slaloms FFSA 2024.

## **ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES**

### 3.1P. ENGAGEMENTS

Les engagements seront reçus à partir de la parution du présent règlement à l'adresse suivante :

**ACA CLUB - Automòbil Club d'Andorra**

13, Babot Camp

AD500 Andorra La Vella

ANDORRE

Tel.: (+376) 803 400

E-mail: [esportiva@aca.ad](mailto:esportiva@aca.ad)

Web: [www.pujadaandorra.com](http://www.pujadaandorra.com)

Jusqu'à la date de clôture des engagements qui sont fixés au **Jeudi 6 juin 2024** à 17.00h.

Les droits d'engagement sont fixés à 440€, réduits à **240€**, pour les concurrents acceptant la publicité optionnelle de l'organisateur.

Pour être valables, les engagements devront **obligatoirement** être accompagnés des droits d'engagement.

Forme de Paiements :

**Par Carte de Crédit** : Un lien par mail sera envoyé par l'organisateur, marquez votre mail sur le formulaire d'inscription.

**Par virement bancaire**

**Banque** : Crédit Andorrà **Compte** : AD2000031101111652610101 **Swift** : CRDAADAD

Si quatre jours avant le début de la compétition, le nombre d'engagements enregistrés est inférieur à 50, les organisateurs se réservent le droit d'annuler la compétition. Les intéressés seraient immédiatement prévenus de cette décision.

## ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

### 4.1P. VOITURES ADMISES

Le nombre des voitures admises est fixé à **90**.

Les groupes et classes admis sont précisés dans l'article 4 du règlement standard des Courses de Côte.

### 4.2P. CARBURANT - PNEUMATIQUES – EQUIPEMENTS

Voir règlement standard des Courses de Côte.

### 4.3P. NUMEROS DE COURSE

Voir règlement standard des Courses de Côte.

Un numéro supplémentaire sera rajouté sur l'angle haut du pare-brise pour les voitures fermées et sur le centre du capot avant sur les voitures ouvertes.

### 4.4P. MESURES ET DISPOSITIFS DE SECURITE

Voir tableau de sécurité.

## ARTICLE 5P. PUBLICITES

Voir règlement standard des Courses de Côte.

Publicité obligatoire et optionnelle voir additif n° 1 de l'organisation.

## ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

### 6.1P. PARCOURS

La Course de Côte de Arinsal - Andorra se déroulera sur la route CS520 d'Arinsal à Comallemple.

La course se déroulera en 3 montées.

Procédure de départ : chaque voiture partira dans l'ordre de passage prévu à l'article 7 du règlement standard.

Longueur du parcours :		<b>4.100 m</b>
Départ : Km <b>0,240 télésiège Josep Serra</b> :	<b>42° 34' 35" N / 1° 28' 48" E</b>	Altitude <b>1.555 m</b>
Arrivée : Km <b>4,340 Parking Comallemple</b> :	<b>42° 34' 24" N / 1° 28' 16" E</b>	Altitude <b>1.910 m</b>
Dénivelé :		<b>355 m</b>
Pente moyenne :		<b>8,60 %</b>
Pente maximum :		<b>11,00 %</b>
Modalités de retour au départ	En convoi par la même route de la course en sens inverse	
Parc concurrents :	<b>Parking Centre-Ville d'Arinsal 1 et 2</b>	
Parc de départ :	Parking télésiège Josep Serra	
Parc d'arrivée :	Parking Comallemple après l'arrivée	

### 6.2P. ROUTE DE COURSE

La mise en convoi des concurrents sera organisée dans le parc concurrents. Les concurrents seront mis à leur place sur 1 seule file.

### 6.3P. FILE DE DEPART

Télésiège Josep Serra.

### 6.4P. SIGNALISATION

Voir règlement standard des Courses de Côte.

### 6.5P. PARC CONCURRENTS

Les parcs concurrents seront situés **aux parkings du Centre-Ville d'Arinsal**.

**Les parcs concurrents seront accessibles à partir de Mercredi 12 juin 2024 à 16.00h**

Les remorques devront être garées à l'extérieur du parc concurrents, sur les terrains spécifiés par les organisateurs.

Le parc concurrent est limité aux voitures accréditées.

**Il est interdit d'entrer, se garer ou circuler dans les parcs concurrents aux voitures sans accréditation.**

La sortie et entrée des voitures d'assistance seront interdites sauf pour les exceptions autorisées par le responsable du parc.

Les pilotes seront obligés dans les parcs concurrents de :

**Disposer sous chaque voiture de course une bâche étanche et résistante aux hydrocarbures d'une surface au moins égale à celle de la voiture.**

**De prendre en charge l'enlèvement de leurs déchets au plus tard lorsqu'ils quittent les parcs concurrents. La pénalité pour défaut d'extincteur ou de bâche dans les parcs est de 200€.**

### 6.6P. PARC FERME FINAL

Le parc fermé final obligatoire (sous peine de disqualification d'office) pour tous les concurrents classés est situé au parc concurrent.

## **6.7P. TABLEAUX D’AFFICHAGE OFFICIELS**

Pendant tout le déroulement de l’épreuve au site internet [www.pujadaandorra.com](http://www.pujadaandorra.com)

Pendant tout le déroulement de l’épreuve au PC Course (zone de départ Hotel Ushuaïa)

Tous les documents portés à la connaissance des concurrents sur le tableau d’affichage leurs seront opposables. Les pilotes assumeront seuls les conséquences d’une éventuelle ignorance de leur part des dispositions ou des changements d’horaires qui pourraient se décider dans l’heure qui précède leur départ.

## **6.8P. PERMANENCE**

**Pendant la compétition**, une permanence se tiendra à :

PC Course, Collège commissaires sportifs et salle de presse à : Hôtel Ushuaïa

**Du vendredi 14/06/2024 à 15.00h jusqu’au dimanche 16/06/2024 à 16.00h**

**Téléphone** : + (376) 344 375 (pendant la compétition)

Centre de secours le plus proche :

Lieu : HOSPITAL NOSTRA SENYORA DE MERITXELL Téléphone n° + (376) 871 000

## **ARTICLE 7P. DEROULEMENT DE L’EPREUVE**

### **7.2P. BRIEFING PILOTES**

Le briefing sera publié au site web et à l’entrée de l’hôtel Ushuaïa le samedi 15 juin à 11.35h.

La présence et la signature de tous les pilotes est obligatoire.

Le Directeur de Course sera présent lors des signatures.

### **7.3P. COURSE**

Voir règlement standard des Courses de Côte.

Procédure de départ : feux tricolores.

Ordre de départ :

#### **Voitures de Production (série B)**

FC, F2000, N/FN/SP, A/FA, GT Sport, GTTS

#### **Voitures de Sport (série A)**

D/E, CM/CNF/CN, CN+, E2SC

Cet ordre restera inchangé pour toute la course.

Lors des essais les 10 plus petits numéros partiront en dernier dans chacune des séries (A et B).

En course, dans chacune des séries (A et B), au sein de chacun des groupes, les concurrents partiront dans l’ordre décroissant des temps réalisés aux essais, **sauf pour les dix meilleurs temps des essais (série A et série B) qui partiront en dernier dans l’ordre décroissant des temps des essais.**

### **7.4P. ECHAUFFEMENT DES PNEUMATIQUES**

Echauffement des pneumatiques par déplacement de la voiture est interdit.

L’utilisation de couvertures chauffantes ou, tout dispositif analogue n’est autorisé que dans les parcs concurrents officiels, et interdite entre le parc concurrent et la ligne de départ.

## **ARTICLE 8P. PENALITES**

Voir règlement standard des Courses de Côte.

## **ARTICLE 9P. CLASSEMENTS**

### **A l’issue des essais**

Il sera établi :

Un classement général pour les voitures de Sport (série A)

Un classement général pour les voitures de Production (série B)

Un classement par groupes et par classe (séries A et B confondues).

Un classement général pour les éventuels autres groupes des séries nationales.

### **A l’issue de la Course**

**Le classement s’effectuera sur le cumul des 2 meilleures montées.**

Il sera établi :

Un classement général pour les voitures de Sport (série A)

Un classement général pour les voitures de Production (série B)

Un classement par groupe et par classe (Séries A et B confondues)

Un classement féminin (Séries A et B confondues). La meilleure féminine récompensée sera celle ayant obtenu la meilleure place au classement général de sa série (au regard du classement général de la série A et de la série B)

Un classement Jeune (Séries A et B confondues). Le meilleur jeune récompensé sera celui ayant obtenu la meilleure place au classement général de sa série (au regard du classement général de la série A et de la série B)

Un Classement Général Scratch Série A + B

Un Classement Général Scratch CFM 2<sup>ème</sup> Division et CEM confondus.

## ARTICLE 10P. PRIX

### 10.1 PRIX EN ESPÈCES

	Scratch Série A	Scratch Série B	Classe 4 ou plus partants	Classe 1 à 3 partants	Féminin	Jeune Moins de 25 ans
1 <sup>er</sup>	400 €	400 €	170 €	100 €	200 €	200 €
2 <sup>ème</sup>	300 €	300 €	90 €		150 €	150 €
3 <sup>ème</sup>	200 €	200 €	60 €		100 €	100 €

**Les prix en espèces ne sont pas cumulables. Le prix le plus élevé (Scratch, Classe, Féminin ou Jeune) sera retenu.**

### 10.2 COUPES / MEDAILLES

Scratch Série A	Scratch Série B	Classe 4 ou plus partants	Classe 1 à 3 partants	Féminin Scratch Séries Confondus	Jeune Moins de 25 ans Séries Confondus
<i>COUPE</i>	<i>COUPE</i>	<i>MEDAILLE</i>	<i>MEDAILLE</i>	<i>COUPE</i>	<i>COUPE</i>
1 <sup>er</sup>	1 <sup>er</sup>	1 <sup>er</sup>	1 <sup>er</sup>	1 <sup>er</sup>	1 <sup>er</sup>
2 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>		2 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>
3 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>		3 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>

En plus :

#### **1 Trophée JOAN VINYES au premier du Scratch**

(Championnat de France de la Montagne 2<sup>ème</sup> Division + Championnat d'Espagne de la Montagne)

### 10.3 REMISE DES COUPES / MEDAILLES.

La remise des prix se déroulera le 16/06/2024 à 16.00 heures au parc concurrents.

### 10.4 REMISE DES PRIX EN ESPÈCES.

Les prix seront distribués pendant la remise des coupes.

Les pilotes classés qui ne se présenteront pas perdront le bénéfice de leurs prix (Art 10.4 Reg Standard CC)

Andorra la Vella, 5 Février 2024